

**Grand Orient de France**  
16, rue Cadet  
75009 PARIS - France

**Grand Orient de Belgique**  
79, rue Laeken  
B 1000 BRUXELLES - Belgique

**Monsieur Jerzy BUZEK**  
**Président du Parlement Européen**  
**Rue Wiertz**  
**B 1047 BRUXELLES - Belgique**

Objet : Registre de transparence

Monsieur le Président,

Le Grand Orient de France et le Grand Orient de Belgique ont pris connaissance du projet d'accord entre le Parlement Européen et la Commission Européenne sur l'établissement d'un "registre de transparence".

Nous souhaitons attirer votre attention sur la portée du registre qui couvre tous les acteurs concernés à l'exception des Eglises notamment. Nos institutions, dont l'apport à l'histoire et à la culture européenne ne sont plus à démontrer, sont traitées différemment. Nous le dénonçons.

Les raisons objectives d'adopter un nouveau code de conduite pour davantage de transparence au sein du Parlement Européen nous semblent fondées. Néanmoins, les Eglises et nos Obédiences issues de la société civile sont à considérer également par les eurodéputés, comme le projet le souligne dans ses principes où l'établissement et la tenue du registre doivent respecter les principes généraux de l'Union européenne, y compris les principes de proportionnalité et de *non-discrimination* (II.3).

Le communiqué de presse du 23/05/2011 annonce un prochain échange de vues du groupe de travail avec des représentants des institutions de la société civile pour réunir d'autres éléments. C'est pourquoi, nous vous demandons à être entendus par ce groupe pour lui apporter un nouvel éclairage.

Recevez, Monsieur le Président, l'expression de notre parfaite considération.

Bruxelles, le 27 mai 2011

Le Grand Maître du G.O.D.F.

Guy ARCIZET

Le Grand Maître du G.O.B.

Jef ASSELBERGH